

# St-Genis-sur-Menthon



Bulletin  
Municipal

n°17





# Sommaire

## *Sommaire*

<b>Le mot du maire</b> .....	1
<b>Compte administratif 2005</b> .....	2
<b>Voirie</b> .....	3
<b>Intercommunalité :</b>	
• Etre éco-citoyen.....	4
• Centre Communal d'Action Sociale.....	5
• Une stèle en hommage aux combattants pour la paix.....	5
• L'Office du Tourisme du Canton de Pont de Veyle.....	6
• Comité de Jumelage.....	6
• De nouveaux équipements au service des habitants.....	12
<b>Vie associative :</b>	
• Histoire et Patrimoine.....	7
• Club du 3 <sup>e</sup> âge.....	7
• Le Comité des fêtes et d'animation.....	8
• Les Ateliers de la Danse.....	8
• Comité de Fleurissement.....	8
• Agriculture.....	9
• Ecole.....	9
• Urbanisme.....	10-11
• FNACA.....	13
• Amicale des Donneurs de Sang.....	13
• Association "les Crinières du Sud".....	14
• Société de Pêche "l'Hameçon".....	14
• Comité Paroissial.....	15
• Restaurant Scolaire.....	15
• Sou des Ecoles.....	15
• La Bibliothèque Municipale.....	16
• Val de Saône Intermédiaire.....	17
• Association Cantonaide.....	17
<b>Renseignements pratiques</b> .....	18-19
<b>Etat civil</b> .....	19
<b>Calendrier des fêtes</b> .....	20

# Le Mot du Maire

*le mot du maître*

**V**ivre à la campagne est une aspiration forte des Français : selon une enquête SOFRES, 48 % des ménages préfèrent habiter en milieu rural contre 36 % en centre ville ou à proximité. Les critères de choix tiennent notamment à la qualité de vie, davantage en osmose, expliquent-ils, avec l'environnement naturel.

Autant de raisons de préserver l'activité agricole et d'éviter le mitage du territoire par des constructions éparses. Le grignotage des terres au profit du bâti peut apparaître - c'est vrai- négligeable à l'échelle d'une commune mais le cumul au niveau national est autrement plus significatif. A l'échelle de la France, c'est l'équivalent d'un département agricole qui tous les six ans est urbanisé.

Protéger nos ressources naturelles doit nous conduire a contrario à centrer le développement urbain communal sur le cœur de village. La délocalisation programmée au cours de l'année du siège d'exploitation existant doit nous y aider. Sur ce tènement aux abords immédiats de l'église, l'OPAC de l'Ain conduira une opération d'une dizaine de logements mêlant à la fois accession à la propriété et locatif.

La même logique vaudra pour l'espace de 3,5 ha situé face à la salle polyvalente. L'extension mixera de manière diffuse plusieurs types d'urbanisation, l'ensemble devant être réalisé de manière échelonnée dans le temps.

C'est dans cet esprit que nous avons conduit une étude pré-opérationnelle spécifique à cette zone. Car les règles du plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration, ne produisent pas d'emblée une construction de qualité. Une opération de logements réussie exige une implication de chacun des intervenants. D'où la tenue d'une dizaine de réunions en 2005 associant les membres de l'équipe municipale, les bailleurs sociaux (OPAC et SA HLM), les urbanistes, architecte-conseil (CAUE) et bureau d'études (CMS).

2006 verra notre projet d'éclairage public du village devenir réalité, l'occasion de mettre en valeur nos bâtiments et espaces publics, ce que s'attache également à faire avec réussite le comité local de fleurissement. Que ses membres -en votre nom à tous- en soient sincèrement remerciés car l'engagement désintéressé qui est le leur n'a d'autre objet que de satisfaire au quotidien notre regard.

De ces éclosions de fleurs et de couleurs à l'enfant qui paraît, il y a un parallèle aisé : en 2005, ce sont deux filles et un garçon qui ont rejoint le foyer de leurs parents ; bienvenue à Manon, Louane et Paolo qui d'ici quelques années -mais laissons leur le temps- auront à cœur de fréquenter l'école communale. Ils étaient 207 au sein du regroupement pédagogique intercommunal lors de la dernière rentrée : ils seront a priori 9 de plus lors de la prochaine.

Et l'on peut imaginer que ce mouvement se poursuive au regard des zones ouvertes à l'urbanisation, du reste comme dans l'ensemble du canton de Pont-de-Veyle. Face à l'arrivée de ces nouveaux résidents, nous ne pouvons pas en tant qu'élus dissocier notre politique d'habitat d'une véritable stratégie en matière de services, d'accueil de la petite enfance, d'équipements publics et de développement économique.

Et dans ces domaines, l'initiative intercommunale constitue un préalable indispensable, essentiel pour convaincre les partenaires de projet. Deux exemples nous l'ont démontré au cours des douze derniers mois avec l'obtention d'une Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA) auprès de la MSA et du Conseil général de l'Ain et l'acceptation par l'Etat de la construction d'un nouveau casernement de gendarmerie à Laiz.

Toute démarche isolée, sans appui intercommunal, aurait été vouée à l'échec ; c'est aussi une des forces de l'intercommunalité que de mutualiser les énergies au service d'un projet.



Christophe GREFFET



## **CHEMIN FAISANT...**

Chaque année, en fonction des priorités et des moyens disponibles, des travaux de réfection des voies communales sont réalisés. 2005 n'a pas échappé à cette récurrente et non moins onéreuse dépense qui se chiffre à



environ 25 000 €.

Les trottoirs du lotissement "Saint-Jean" ont reçu un traitement à base d'enrobé à chaud donnant enfin un sentiment d'achevé 22 ans après l'ouverture des travaux, comme quoi patience et longueur de temps valent mieux que vitesse et précipitation !

D'autre part, reprofilage de chaussée et revêtement à base d'émulsion ont été effectués sur les voies au lieu-dit "Le Pin" et "Les Samions".

Concernant l'entretien, des points à temps (gravillons plus émulsion) ont été réalisés sur les voies de "Monthène", "Passolard" et "Cocogne". Tous ces travaux ont été confiés à la SOCAFL.

Comme depuis plusieurs années, de l'enrobé à froid est utilisé pour boucher au mieux les déformations de nos routes. Roland Frachet, notre employé communal, s'active à le faire deux fois par an, tout comme il effectue le curage des fossés, l'élagage des haies et le fauchage des talus sans oublier bien sûr la tonte de la pelouse qui lui prend beaucoup de temps durant l'été. C'est pourquoi, nous avons procédé au renouvellement des tondeuses afin d'éviter les désagréments de la panne ou les réparations fort onéreuses. De plus une tronçonneuse et un compresseur sont venus étoffer l'outillage du parfait paysagiste.

Concernant l'agrémentation, vous avez certainement constaté la plantation d'une haie en bordure du point propre et proche de la lagune réunissant des espèces locales (noisetiers, charmilles etc...). Cette opération a

été lancée par la communauté de communes dans le cadre de la préservation du bocage. Elle est subventionnée à raison de trois euros par mètre linéaire (minimum dix mètres - maximum trois cents mètres) et s'adresse à tout le monde (particuliers, exploitants, professionnels et entreprises). N'hésitez pas à demander à la mairie ou au siège de la communauté de communes qui vous donneront les renseignements nécessaires ainsi que la démarche à suivre.



Les travaux, les idées, les projets ne manquent pas, mais il faut savoir être prudent pour avancer plus



sûrement en toute sérénité

## **BÂTIMENTS**

Concernant 2005, seul de menus travaux de réfection ont été réalisés.

A l'église, des travaux électriques avec installation de nouveaux luminaires et interrupteurs ainsi que changement de prises ont été effectués par l'entreprise Daujat de Vonnas.

A la salle polyvalente, la cuisine a fait peau neuve avec un décapage des murs et une peinture au plafond.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Bérardan de Laiz.

Des travaux de rénovation plus conséquents se feront sentir dans les années à venir mais pour l'instant, place à d'autres priorités qui permettront le développement de notre com-



# Intercommunalité

*intercommunalité*

## ETRE ÉCO-CITOYEN

Le "Point Propreté" mis en place sur la commune facilite le tri sélectif. Chacun doit se sentir concerné par cette action et participer le plus possible à la préservation de notre nature luxuriante.

### La complainte du tri

- C'est préserver l'environnement.
- C'est respecter le voisinage.
- C'est lutter contre le gaspillage.
- C'est respecter les consignes pour un meilleur recyclage.
- C'est récupérer à moindre coût les emballages recyclables.
- C'est respecter les lieux sans entreposer objets et encombrants pêle-mêle.
- C'est la meilleure solution pour réduire le volume des déchets.

### Faisons nôtre cette citation

"Si l'on ne fait pas le bien par goût naturel, que ce soit par désespoir ;  
ou du moins pour ne pas faire le mal". (Roger Martin du Gard)



**Comment trier ? ? ?**

<b>LES EMBALLAGES PLASTIQUES &amp; METALLIQUES</b> Bouteilles en plastique, briques alimentaires, aérosols, boîtes métalliques et barquettes en aluminium	<b>LES INTERDITS (A METTRE DANS LA POUCELLE NORMALE)</b> -> Films et sacs plastiques, bouteilles d'huile, pots de yaourt, polystyrène, plastique agricole, pots de crème fraîche
<b>LE PAPIER &amp; LE CARTON</b> Journaux, magazines, prospectus, emballages cartonnés	<b>LES INTERDITS (A METTRE DANS LA POUCELLE NORMALE)</b> -> Mouchoirs en papier, emballages tachés par la nourriture, enveloppes plastique ayant contenu des journaux ou magazines
<b>LE VERRE</b> Pots, bocaux et bouteilles en verre	<b>LES INTERDITS (A METTRE DANS LA POUCELLE NORMALE)</b> -> Vaisselle, ampoules et néons, vitres et miroirs, pots en terre

**Institution  
d'une amende pour  
dépôt sauvage  
d'ordures sur le  
territoire communal.**

Par délibération en date  
du 6 février 2006,  
le conseil municipal a  
instauré une amende de  
cent euros aux auteurs  
de dépôt sauvage  
d'ordures sur le territoire  
communal.

## *intercommunalité*

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Une nouvelle tâche s'est vue confier cette année 2005 au C.C.A.S. En effet, dans le cadre de l'étude préalable à la construction d'une MARPA sur le canton, une enquête, à la demande de la MSA de l'Ain partenaire de l'opération, a été diligentée auprès de la population de nos aînés. Cette enquête analysée en ce moment par les services de la MSA appuiera la réflexion du groupe de pilotage en charge du projet de la MARPA. A cette occasion nos remerciements vont en direction des personnes visitées et aux quatre membres du CCAS qui se sont rendus disponibles un certain nombre d'heures.

L'opération brioches en faveur de l'ADAPEI a été une nouvelle fois reconduite et menée à bien grâce à une équipe de bénévoles associatifs toujours aussi motivée et efficace.

Que soient remerciés les généreux donateurs, un chèque de 475 euros a pu être adressé à l'association qui grâce aux dons peut continuer les actions entreprises.

Sincères félicitations à l'équipe mobilisée.

2005 a vu son traditionnel rendez-vous avec ses aînés pour un goûter convivial préparé par l'équipe avec beaucoup de générosité. François Ligerot grâce à son talent et son accordéon nous a offert un sympathique voyage dans le temps avec des mélodies ou des

rythmes pas encore oubliés. Monsieur le Maire, président du CCAS, secondé de quelques membres accompagnés d'autres bénévoles procède à la remise des colis offerts à nos seniors de soixante quinze ans et plus.



La confection de ces colis en amont représente la mobilisation d'une équipe de cinq personnes et d'une poignée d'heures de travail organisé dans une ambiance sympathique et de partage. Que les petites mains soient ici remerciées.

Quant aux personnes qui, pour des raisons diverses, n'ont pu se joindre au goûter, elles ont été visitées à leur domicile, à l'hôpital ou représentées par un membre de leur famille.

### **UNE STÈLE EN HOMMAGE AUX COMBATTANTS POUR LA PAIX**

2006 sera l'année du souvenir au plan communal. A l'heure où certains tentent de réécrire l'histoire et de présenter de manière positive l'œuvre coloniale française, nous redirons qu'il s'est trouvé longtemps des gouvernements pour assimiler les événements d'Algérie, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et le 19 mars 1962, à une simple opération de police. Mais comment ne pas qualifier ces combats, auxquels trois millions d'appelés et de rappelés ont participé, de véritable guerre ; une guerre impitoyable avec sa cohorte de 30 000 victimes.

Aimé Broyer de notre village fut l'une d'entre elles. Avec courage et générosité, il a accompli son devoir en combattant avant de disparaître en avril 1957.

Autant de raisons de lui rendre un hommage particulier à l'occasion de l'inauguration d'une stèle au printemps prochain, actuellement en cours d'exécution dans les ateliers des compagnons tailleurs de pierre de Pont-de-Veyle qui prendra place au printemps dans ce carré vert à l'arrière de la mairie.



# Intercommunalité

*intercommunalité*

## L'OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE PONT DE VEYLE VOUS ACCUEILLE

Pavillon du château BP 36 - 01290 Pont-de-Veyle

Tél : 03 85 23 92 20 - Fax : 03 85 36 22 12 - Email : [tourisme@cc-pontdeveyle.com](mailto:tourisme@cc-pontdeveyle.com) - [www.cc-pontdeveyle.com](http://www.cc-pontdeveyle.com)

Les missions de l'office de tourisme sont souvent méconnues du public. Nous accueillons les touristes mais aussi la population locale.

Vous recherchez des sorties, des loisirs dans la région ou plus loin ? Vous souhaitez vous documenter afin de préparer vos prochaines vacances ? Trouver un hébergement ?...

L'office de tourisme est à votre disposition pour vous informer :

- Documentation touristique
- Manifestations
- Listes d'hébergements
- Associations et loisirs



### Associations :

La mission de l'office de tourisme est aussi de promouvoir vos manifestations : les informations et les affiches les concernant sont les bienvenues !

L'office de tourisme est fermé pendant la saison hivernale. Vous pouvez cependant nous contacter par e-mail, courrier ou téléphone afin que nous puissions répondre à votre demande.

### A vos agendas !



Le 6<sup>e</sup> concours photos sur le thème "Ponts et passerelles". Les prix national, cantonal et du public récompensent les meilleurs clichés. Les photos sont de tous niveaux.



Habitants du canton, cette manifestation est aussi la vôtre : présentez vos clichés.

(Règlement disponible à l'office de tourisme (clôture du concours : 27 mars 2006).

L'exposition des photos aura lieu samedi 8 et dimanche 9 avril dans les serres du château de Pont de Veyle (entrée libre).

La marche gourmande se déroulera le dimanche 10 septembre à Crottet. Le circuit de 10 km environ ponctué de haltes gourmandes permettra la découverte du patrimoine naturel et architectural de la commune. Ambiance conviviale assurée (carte sur réservation à partir de mi juillet).

Pendant la période estivale, l'office de tourisme organise des visites guidées du patrimoine du canton.

## COMITÉ DE JUMELAGE CANTON DE PONT DE VEYLE

Pour le comité de jumelage, l'année 2005 a été marquée par les cérémonies du 5<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la charte les 10, 11, 12 juin 2005 à Straubenhardt.

Nos amis de Straubenhardt ont donc accueilli 150 personnes dont presque un tiers de jeunes. Un programme riche et varié avait été établi, lequel a été avalisé par la commission à Bruxelles. Nous remercions toutes les personnes présentes, les élus et en particulier les jeunes qui présentaient les dix nouveaux pays de l'U.E. (Union Européenne).

La soirée festive était animée par des associations de Straubenhardt et surtout par Michaël et Emilie déjà présents pour notre soirée du 16 avril 2005 et qui seront là à nouveau le 22 avril 2006 pour vous offrir un spectacle haut en couleurs accompagné d'un bon menu.

Le programme des échanges 2006 n'est pas encore établi. Les comités d'administration français et allemands

vont se rencontrer cette fin d'année afin d'essayer de finaliser des dates communes à quelques échanges. Se dessinent quand même déjà quelques échanges : les personnes adultes françaises qui étudient l'allemand devraient se rendre au printemps rencontrer les personnes allemandes qui étudient le français pour mettre en pratique leurs acquis dans une ambiance sympathique et conviviale. Le foot pourrait également recevoir une équipe lors d'un tournoi...

La porte du comité de jumelage est ouverte à tous. Toutes les propositions et les bonnes volontés sont accueillies avec joie... N'hésitez pas...

**Contactez nous soit par l'intermédiaire de vos responsables de communes soit par téléphone au 03.85.31.68.13 soit par mail à : [mireille.com.jumelage@club-internet.fr](mailto:mireille.com.jumelage@club-internet.fr)**

# Vie Associative

*vie associative*

## Histoire et Patrimoine

### *"Faites du patois!"*

Le 24 mars 2005, une vingtaine de passionnés de patois se réunissait pour la première fois pour faire revivre nos racines. Tous intéressés par la langue de nos "anciens", nous étions bien décidés à ne pas la laisser perdre. Tout a commencé par un échange de documentation et un gros travail de prononciation.

Peu à peu, l'idée nous est venue de monter un spectacle pour faire partager cette langue qui n'a pratiquement plus cours de nos jours. Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 12 mars 2006 à 14 h à l'ancienne salle des fêtes de Cruzilles sur la place du village.

Au programme, un spectacle de variétés avec dictons, fables, chants et saynètes de la vie courante, danses...



avec traduction simultanée en français. L'entrée sera gratuite.

"Tota l'equipa du patoue vo chouatte na bene anno que vin, pi na bena saito!"

*L'équipe patoisante de l'association  
"histoire et patrimoine".*

## CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE



Comme chaque année au mois d'octobre, le club tient son assemblée générale. La présidente ouvre la séance et remercie les adhérents ainsi que Monsieur le maire Christophe Greffet pour sa présence.

Elle souhaite un bon rétablissement à ceux qui ont passé au cours de l'année un séjour dans les hôpitaux puis elle donne la parole au secrétaire et à la trésorière pour les comptes rendus d'activités et financier de l'année écoulée.

Le club se réunit le troisième mercredi de chaque mois. Une nouvelle adhérente est entrée au club. Nous sommes heureux de l'accueillir.

Si d'autres personnes désirent nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir.

*Le secrétaire.*

### NOS MANIFESTATIONS.

Repas "Pot-au-feu" courant novembre toujours avec la même réussite.

Repas de Noël en décembre pour tous les adhérents du club.

Le concours de belote cette année n'a pas été reconduit.

Dans l'été deux repas : "grenouilles et fritures".

# Vie Associative

*vie associative*

## **LE COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION**

Comme ces dernières années, l'équipe du comité des fêtes et d'animation a relevé le défi d'organiser les manifestations prévues dans le calendrier malgré une équipe réduite mais soudée et avec l'aide des bénévoles. Pour l'année 2006, le président lance un appel à toutes les personnes qui voudraient consacrer un peu de leur temps pour le comité des fêtes.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous consulter et venez participer à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 12 mai à la bibliothèque.

A l'aube de l'année 2006, le comité des fêtes et d'animation vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année.



## **LES ATELIERS DE LA DANSE**

Association qui dispense des cours de gymnastique à Saint-Genis-sur-Menthon depuis cinq ans à la salle polyvalente.

Ces cours sont une préparation physique (musculture, assouplissement, relaxation) pour la pratique de tout autre sport, et pour faire face au marathon de la vie quotidienne.

Dans la convivialité Jocelyne Schneberger-Bardet vous donne rendez-vous tous les jeudis :

- de 9 h 30 à 11 h, cours niveau 1 pour les adultes et les personnes en retraite.
- de 19 h à 20 h, cours niveau 2 pour les adolescentes et adultes.

Nous vous attendons pour passer ensemble une année 2006 en pleine forme.

Renseignements téléphone 03.85.51.90.73.

## **COMITÉ DE FLEURISSEMENT**

Notre village a, cette année encore, fait l'objet de beaucoup d'admiration pour son fleurissement.

Cependant, cette réussite n'est pas due au hasard ! Les membres du comité ne comptent plus les heures passées à planter, à arroser, à entretenir toutes ces fleurs. Pour la saison 2005, il a fallu environ 2000 plants pour fleurir massifs, bacs, nids...

Les différentes manifestations permettent d'en financer une bonne partie. C'est pourquoi, nous tenons à remercier bien sincèrement tous ceux qui nous ont soutenus, tout particulièrement à l'occasion de la vente du boudin et des boulettes. Merci également, à Monsieur le Maire, à son conseil, à Roland Frachet et à tous les bénévoles occasionnels.

Rendez-vous le 5 mars 2006 pour notre assemblée générale. Bonne année à tous.



*Le bureau.*

# Agriculture

*agriculture*

## HONNEUR À NOS CHAMPIONS BERTRAND ET FABIEN LANDRÉ

2006 sera également l'occasion d'honorer deux champions qui l'an dernier ont glané de haute lutte des lauriers en terres lointaines. Le terme de "terres" est employé à dessein puisqu'il s'agit de labour : après son accès à la plus haute marche du podium au niveau cantonal, départemental puis régional, Bertrand Landré a confirmé sa suprématie en catégorie labour en planches lors du championnat de France et a reçu des mains mêmes du ministre de l'agriculture Dominique Bussereau le trophée national.



En labour à plat, son frère Fabien participait lui aux épreuves qualificatives après avoir conquis l'année pré-

cedente le 1<sup>er</sup> accessit national. Pour lui aussi, le succès fut au rendez-vous ce qui lui permettra ce mois de septembre de concourir à l'épreuve mondiale en Irlande en tant que représentant de la France.

Il convient de féliciter comme il se doit Bertrand et Fabien pour les succès obtenus qui récompensent leur engagement, leur abnégation et font honneur à la profession.

Nous savons l'excellence cultivée par les hommes de la terre en Bresse mais ils nous rappellent aussi leur savoir-faire technique et il faut les en remercier. Tous nos vœux les accompagnent dans les épreuves à venir.

## Ecole

*école*

La laïcité est un principe fondateur de l'enseignement public français (lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886) renforcé par la loi de séparation de l'église et de l'Etat dont on a fêté le centenaire le 9 décembre 2005.

"Ce principe, fruit d'une longue histoire, repose sur le respect de la liberté de conscience et sur l'affirmation de valeurs communes qui fondent l'unité nationale par delà les appartenances particulières. Il appartient à l'école de faire vivre ses valeurs, de développer et de conforter le libre arbitre de chacun de garantir l'égalité entre les élèves et de promouvoir une fraternité ouverte à tous".

L'école de Saint-Genis-sur-Menthon, soucieuse de respecter ces valeurs, propose chaque année à ses élèves un projet ambitieux mêlant les savoirs, les comportements citoyens, la décou-



verte littéraire, l'écriture de textes originaux avec la mise en scène de ces derniers grâce à l'intervention d'un metteur en scène professionnel Eric GIRARD agréé et subventionné dans le cadre des projets d'actions culturelles par l'Education Nationale.

Comme les années précédentes, les enseignantes ont déposé auprès de l'Education Nationale un dossier de projet classe à PAC (Projet d'Action Culturelle) permettant de percevoir des subventions pour la réalisation du projet déposé. Malgré l'appréciation très favorable des experts, faute d'enveloppe budgétaire,

aucune subvention ne sera versée, ce qui a pour conséquence :

- Les ateliers artistiques assurés tout au long de l'année par Eric Girard sont supprimés
- Les spectacles au théâtre proposés aux élèves sont diminués
- Importante diminution des heures d'intervention de notre partenaire lors de la semaine culturelle (29 mai au 2 juin aux Carroz d'Arâches).

Cette semaine sera de plus une semaine sportive avec la découverte de l'escalade encadrée par des animateurs spécialisés, une semaine découverte de la nature (flore et faune).



Remise traditionnelle des dictionnaires aux élèves.

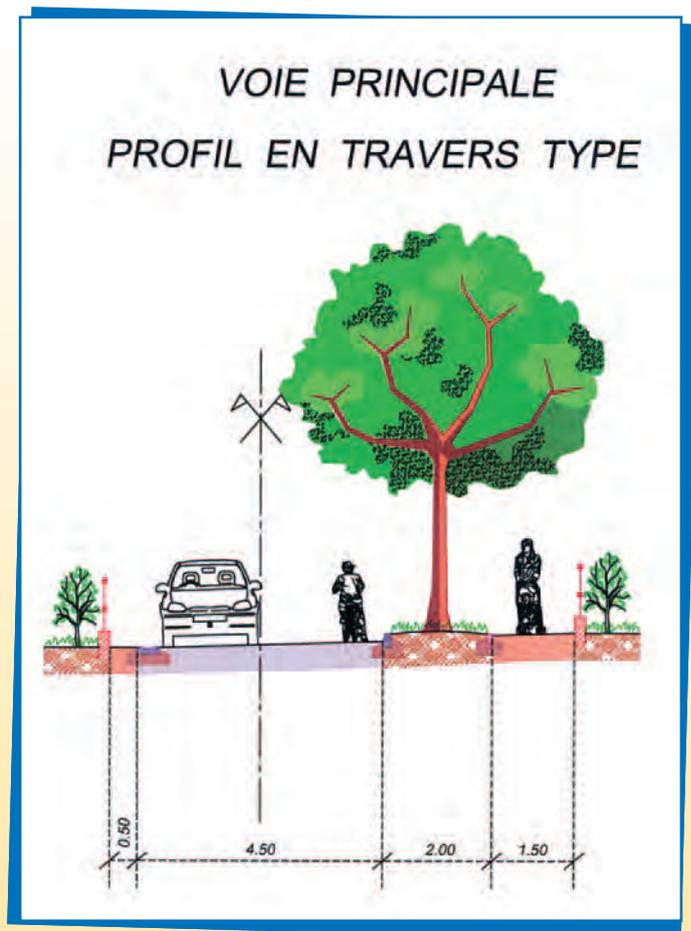
# Urbanisme...

## SAINT-GENIS-SUR-MENTHON, UN VILLAGE À VIVRE

L'année 2005 nous a permis de travailler à la finalisation du PLU et de l'étude pré-opérationnelle propre au village, lesquels intègrent des orientations fortes d'aménagement. Le PLU entend notamment préserver l'activité agricole en évitant le mitage du territoire par des constructions éparées.

A titre d'exemple dans l'Ain, ce sont chaque année 3000 hectares -l'équivalent de trois fois notre commune- qui sont bétonnés, asphaltés pour les besoins de la construction ou la réalisation d'infrastructures bref 3000 hectares qui ne pourront plus être valorisés au plan agricole.

A l'échelle de la France, c'est l'équivalent d'un département agricole qui -tout les 6 ans- est urbanisé et artificialisé. Alors que notre pays a vu sa population progresser de seulement 3 % en l'espace de 20 ans, les surfaces artificielles ont dans le même temps augmenté de 20 %. C'est dire l'importance du processus inquiétant d'étalement urbain et de mitage.

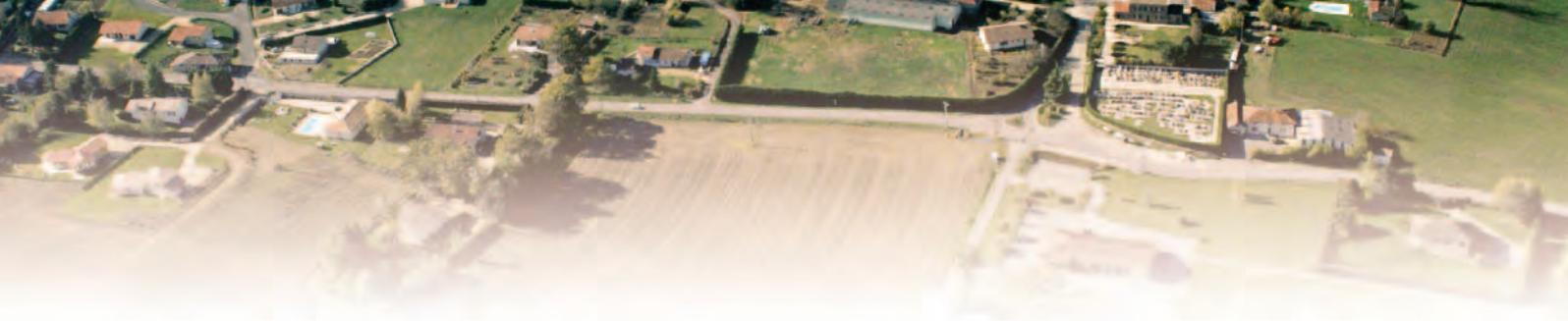


## UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION



Protéger notre environnement nous conduit également à contenir les eaux de ruissellement en cas de pluie et à traiter nos eaux usées dans de bonnes conditions. C'est le sens de la loi sur l'eau de 1999 et des multiples textes qui en découlent.

La quasi saturation du lagunage actuel et l'accueil de constructions nouvelles exigera une station de traitement des eaux usées adaptée en contrebas de celle existante ; le lagunage actuel devenant lui, après curage et épandage des boues, bassin de rétention pour l'ensemble des surfaces à urbaniser. C'est un des chantiers que nous ouvrirons cette année.



# Urbanisme...

## L'EXTENSION OUEST

Les constructions au nombre d'une quarantaine seront disposées de façon concentrique autour d'un espace vert central qui accueillera -si besoin est le moment venu- un commerce. De manière à répartir les flux de circulation, une double distribution est envisagée à partir de la voie communale de Bel Air. Chacune de ces voies débouchera sur des liaisons piétonnes facilitant la vie de quartier et le lien avec le cœur de village.

L'urbanisation de ce secteur s'articulera en deux étapes : la 1<sup>re</sup> à proximité de la route départementale comprend des logements locatifs groupés et des maisons jumelées en accession à la propriété. La seconde phase plus proche de la ligne de crête réunit lots libres et maisons jumelées.



Il faut dire cependant que nous ne disposons pas de la maîtrise foncière de ces terrains et que la qualité d'aménagement dépendra largement de la bonne compréhension des opérateurs. Ces orientations figureront toutefois dans notre PLU ce qui leur donnera un certain caractère contraignant.



# Vie Associative

*vie associative*

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

C'est en présence des maires de Saint-Genis-sur-Menthon et Saint-Cyr-sur-Menthon et des nombreux adhérents que notre comité a tenu son assemblée générale le 4 décembre à Saint-Genis-sur-Menthon.

Le président Michel Bazonnard ouvre la séance, remercie toutes les personnes, demande une minute de silence pour notre camarade disparu Gérard Gadiolet de Saint-Cyr-sur-Menthon à l'âge de 72 ans.

Le secrétaire Gilbert Greffet, dans son rapport d'activités, a retracé la vie du comité. Cette année deux nouveaux adhérents nous ont rejoints : René Toillon de Saint-Genis-sur-Menthon et Roland Bernigaud de Saint-Cyr-sur-Menthon, ils sont les bienvenus.

Le buffet campagnard a connu un succès toujours aussi populaire.

Notre voyage de 4 jours en Autriche s'est déroulé dans de bonnes conditions.



Le trésorier Georges Broyer donne lecture des comptes qui sont satisfaisants.

Gérard Chapuis, membre du bureau départemental, nous informe d'une revalorisation de deux points de la retraite du combattant et des autres revendications.

La municipalité de Saint-Genis-sur-Menthon a décidé de créer en 2006 un espace de paix en mémoire de la fin de la guerre d'Algérie.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES ST-CYR / ST-GENIS / PERREX

Des insignes et des diplômes ont été remis à l'assemblée générale du 26 février 2005 à St-Genis-sur-Menthon. Ils sont des marques de reconnaissance et de valorisation pour remercier ces personnes qui prennent un peu de leur temps personnel pour donner leur sang, et ainsi, sauver des vies.

**DON DU SANG = DON DE VIE.**



Voici la liste des récipiendaires :

**Pour 25 dons :**

M. BOURGEOIS Robert, M. MICHON Claude

**Pour 45 dons :**

M<sup>me</sup> CANITROT Marcelle, M<sup>me</sup> GAGET Marie-Claire,  
M<sup>me</sup> GOUJON Marie-Claire

**Pour 60 dons :**

M<sup>me</sup> BAS Nicole, M<sup>me</sup> BAZONNARD Marie-Reine,  
M<sup>me</sup> BUGNOT Marie-Odile, M<sup>me</sup> VITTE Marie-Claude

**Pour 75 dons :**

M. DOUCET Roger.

**Bravo à toutes ces personnes !**

# Vie Associative

*vie associative*

## **ASSOCIATION "LES CRINIÈRES DU SUD"**

L'année 2006 commence, après trois ans d'activité, le nouveau bureau se met en place pour un nouveau mandat de trois ans avec une équipe dont le but principal est donner à l'association sa vitesse de "croisière". De nouveaux stages pouvant s'adresser à tous niveaux équestres : travail du cheval en liberté avec Monsieur CRETIN, stage de remise à niveau avec Monsieur Jérôme LAFONT (moniteur diplômé), dressage classique avec Monsieur Jacques ROBERT, écuyer professeur, et de nombreux autres intervenants que nous ne pouvons nommer pour l'instant en raison de leurs obligations et disponibilités mais qui viendront, durant cette année vous enseigner leurs connaissances que ce soit en dressage ou en conférences équestres dans de nombreux domaines... une surprise pour les passionné(e)s !!! et bien sûr, nos stages habituels.

Nous souhaitons vivement que notre commune et ses habitants participent davantage à nos activités qui

apporteront beaucoup à toutes celles et ceux qui pratiquent l'équitation ou veulent simplement essayer.

Nous allons aussi renouveler notre présence active (stands et démonstrations) à la fête du cheval de MARBOZ et VONNAS, mais aussi participer à toutes manifestations où le cheval est la "vedette".

Un site Internet verra dans très peu de temps le jour, un calendrier des stages est déjà disponible à notre adresse. Soyez les bienvenus dans notre association.

Notre adresse :

Les crinières du Sud

Bel Air

01380 Saint-Genis-sur-Menthon

Téléphone secrétariat :

Madame PITRE : 06.11.93.39.54 ou

Madame GRAND : 06.88.17.50.88



## **SOCIÉTÉ DE PÊCHE "L'HAMEÇON"**

Nous voulons cette année porter l'attention sur la jeunesse, future relève de nos associations et bien sûr de nos bureaux. Nous délivrons chaque année, environ 130 cartes pour les moins de 16 ans. Un concours de pêche enfants et sociétaires a lieu tous les ans au mois d'août, ainsi que des stages avec un initiateur fédéral (voir le dépliant).

Nous comptons, parmi ces jeunes pêcheurs, d'excellents pétanqueurs qui ont fait leurs preuves lors du concours amical suivant notre repas champêtre.

Sur la photo, les quatre finalistes. Bravo !!!



Pour les enfants du CM1 CM2 de St-Cyr et de St-Genis-sur-Menthon, les cartes de pêche (enfant) seront gratuites pour les élèves qui en feront la demande. Renseignements à l'école de St-Genis.

Nos dépositaires :

- Saint-Cyr : Bar Tabac "Le Centre"
- Perrex : Bar Tabac Epicerie Jeanne Marie JEANDIN
- Replonges : Gamm Vert
- St-Didier-D'Aussiat : Tabac Presse Epicerie.

Location de chapiteaux :

Tél. 03.85.36.33.29

Dimensions 9 m X 6 m (3 chapiteaux disponibles).

Tarifs : 80 € pour les communes de St-Cyr, St-Genis-sur-Menthon et Perrex, 110 € pour les autres communes.

A savoir, nous acceptons les bons loisirs jeunes délivrés par la CAF de l'Ain.

Le service B.L.J. de la CAF : 04.74.45.48.60.

*Le bureau.*

# Vie Associative

*vie associative*

## **COMITÉ PAROISSIAL**

Aujourd'hui, nous ne faisons plus cavalier seul en paroisse, nous travaillons ensemble au niveau du "secteur" qui regroupe trois cantons : Pont-de-Veyle – Bâgé-le-Châtel – Pont-de-Vaux.

C'est ainsi que les célébrations sont plus vivantes.

### **Quelques-unes ont marqué l'année 2005 :**

- Le 5 juin, 5 enfants de St-Cyr ont fait leur première communion, après avoir préparé cet engagement à BEY, avec d'autres enfants du canton.
- Le samedi 12 novembre, à Manziat, 15 jeunes du secteur ont reçu le sacrement de la confirmation au cours d'une célébration priante et débordante d'enthousiasme.

- Le samedi 17 décembre, à Grièges, les collégiens de la pastorale du Val de Saône ont invité plus particulièrement les sixième afin qu'ils découvrent comment vivre leur foi d'adolescent.
- La rencontre des JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse) à Cologne, à la fin de l'été, a été le temps fort de l'EGLISE. Trois jeunes de St-Cyr étaient de la fête, et nous ont fait partager leur joie et leur fierté d'être chrétien, leurs doutes parfois, leurs espérances ...

### **Nous remercions :**

- l'équipe municipale, pour la réfection de l'éclairage de l'église,
- les paroissiens, qui par leurs dons, mais aussi par leur temps, permettent la restauration des salles paroissiales.

## **RESTAURANT SCOLAIRE**

Pour l'année scolaire 2005-2006, voici la composition du bureau de la cantine scolaire.

- Présidente ..... M<sup>me</sup> Nathalie GRAY  
"La Terrasse" 01380 St-Genis-sur-Menthon
- Vice-présidente ..... M<sup>me</sup> Delphine CORDIER  
"La Mulatière" 01380 St-Cyr-sur-Menthon
- Secrétaire ..... M<sup>me</sup> Nathalie RESSUGE  
"La Terrasse" 01380 St-Genis-sur-Menthon
- Trésorière ..... M<sup>me</sup> Virginie FION  
"13 lot. Du Lavoir" 01380 St-Cyr-sur-Menthon
- Trésorière adjointe ..... M<sup>me</sup> Nathalie PACCAUD  
"Les Mirtanges" 01380 St-Cyr-sur-Menthon

Cette année, 43 élèves mangent régulièrement à la cantine. Les enfants ont beaucoup apprécié le repas de Noël préparé par notre cantinière Jocelyne. Celui-ci leur a été offert.

Nous vous attendons très nombreux le samedi 13 mai 2006 pour notre 6<sup>e</sup> marché aux fleurs. Le bénéfice apporté de cette manifestation servira à gâter un peu plus nos enfants.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année.



## **SOU DES ECOLES**

Association jeune et dynamique composée de parents bénévoles qui a pour but de proposer des activités scolaires et péri-scolaires aux enfants (gestion de l'usep : section sportive pendant et après la classe, spectacle de Noël, de marionnettes, sortie au cirque... soit une quinzaine d'activités tout au long de l'année).

Le financement est assuré uniquement par la vente des cartes de membres, par les manifestations (loto le 21 janvier, plat à emporter le 2 avril, cartes de vœux, tee-shirt) et par la subvention communale.

Pour continuer à offrir aux enfants le plus de choses possible, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le sou des écoles vous remercie par avance du bon accueil que vous réserverez à toutes ses manifestations.

### *Les membres du bureau.*

Composition du bureau : Président : Daniel DEBOURG - Vice-présidente : Catherine ROCHAS - Trésorière : Agnès BERNARD - Trésorier adjoint : Jean-Pierre TORNAS - Secrétaire : Karine PARET - Secrétaire adjoint : Philippe MALATIER.



# Vie Associative

*vie associative*

**Val de Saône Intermédiaire** 204 Rte de Pont-de-Veyle - 01750 REPLONGES - Tél. 03.85.31.08.12

## NOS PRESTATIONS

**MENAGE - REPASSAGE - PETITS AMENAGEMENTS INTERIEURS**  
**PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE - BECHAGE - TAILLE DE HAIES**  
**TONDE DE PELOUSES - ENTRETIEN DE PROPRIETES**  
**ET AUTRES COUPS DE MAINS**

**COMPETENCE** : nous vous proposons un personnel compétent

**SIMPLICITE** : nous nous chargeons de toutes les démarches administratives.

**RAPIDITE** : nous intervenons dans les plus brefs délais.

**SOUPLESSE** : nous intervenons régulièrement ou ponctuellement selon vos besoins.

**GARANTIE** : nous pallions l'indisponibilité de notre personnel (congrés, maladie) en assurant son remplacement.

L'Association est agréée au titre des emplois familiaux.

Vous pouvez donc bénéficier de la déduction fiscale en vigueur de 50 %.

Nous acceptons le chèque domicile et le ticket emploi domicile.

**Depuis 11 ans  
à votre service.**

## ASSOCIATION CANTONAIDE

L'Association CANTONAIDE qui a pour objet "l'aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté" est, depuis le mois d'octobre 2005 et grâce au soutien de la commission sociale de la communauté de communes, située dans des locaux appropriés, au 57, gde rue à Pont de Veyle (ancienne imprimerie Gatheron).

### Notre activité ?

Constituée d'une équipe de trente cinq bénévoles, CANTONAIDE soutient, sur dossier, essentiellement dans le canton des familles en difficulté, en leur fournissant des colis alimentaires, des produits d'hygiène et participe financièrement au paiement de factures d'eau, d'électricité, de cantine scolaire, etc...

Elle permet également aux enfants défavorisés de partir en vacances.

### Nos ressources ?

Concernant la nourriture dite sèche (pâtes, riz, confitures, conserves...), nous avons signé une convention de partenariat avec ACG LOGISTIC à Laiz qui met à notre disposition des produits de consommation qui doi-

vent être sortis du circuit de la distribution, souvent, en raison d'un défaut d'emballage.

Quant aux produits frais (légumes et fruits) qui ne sont plus commercialisables, ils sont mis à notre disposition par le magasin SUPER U de Laiz.

Pour éviter le gaspillage, ces deux entreprises citoyennes ont choisi de privilégier les familles de notre canton et ont chargé CANTONAIDE pour redistribuer les denrées fournies.

### Nos moyens financiers ?

Notre trésorerie provient essentiellement de votre générosité, de subventions, des produits de manifestations que nous organisons (farfouille, salon des talents cachés...) et de l'adhésion des bénévoles.

**CANTONAIDE** aide une quarantaine de familles au sein des douze communes de notre canton.

Sur Saint-Genis-sur-Menthon, si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou faire un don, n'hésitez pas à contacter :

M<sup>me</sup> Bernadette PASQUALIN tél. 03.85.51.90.34

Vous pouvez aussi nous contacter par e-mail à l'adresse suivante :

cantonaide@wanadoo.fr ou par courrier CANTONAIDE, 57 grande rue 01290 Pont-de-Veyle.

N'oublions pas cette citation "le pire de tous les états de l'âme, c'est l'indifférence, l'indifférence détruit non seulement l'individu mais aussi la société".

L'association CANTONAIDE envisage de réaliser un SALON dédié aux COLLECTIONNEURS, avec bourses d'échanges (timbres, boîtes, cartes postales, boutons, capsules, monnaies, étiquettes, calendriers, hiboux, voitures, dés à coudre, revues etc...). Cette journée sera organisée dans les locaux de la salle polyvalente de Saint-Genis-sur-Menthon le 1<sup>er</sup> octobre 2006 de 10 h à 18 h.

Les emplacements des exposants seront gratuits.

Renseignements auprès de CANTONAIDE, 7, Grande Rue 01290 Pont-de-Veyle.



# Renseignements Pratiques

*renseignements pratiques*

## HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8 h à 12 h  
Mercredi de 8 h à 12 h  
Vendredi de 13 h 30 à 17 h

Téléphone : 03 85 51 91 19

Télécopie : 03 85 51 98 48

Adresse email :

mairiesaint-genis-sur-menthon@wanadoo.fr

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

### Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un examen (scolaire - permis de conduire) ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Ce recensement permet également à l'INSEE d'adresser la liste des jeunes à inscrire d'office sur la liste électorale de la commune.

## ADRESSES UTILES

- **Préfecture de l'Ain** : 04 74 32 30 30
- **Trésorerie de Pont-de-Veyle**  
(fermée le vendredi après-midi) : 03 85 23 95 90
- **Service des impôts directs**  
Place Pierre Casimir Ordinaire  
01750 St-Laurent-sur-Saône : 03 85 39 96 00
- **Service du cadastre**  
12, rue Charles Tardy - 01012 Bourg-en-Bresse :  
04 74 32 71 39
- **Centre Médico-Social**  
32 Grande Rue 01290 Pont-de-Veyle :  
03 85 36 23 42  
**Assistants sociales**  
M<sup>me</sup> Bernatets Claudette et M<sup>me</sup> Chatot Aurélie.
- **Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain**
  - Serveur vocal ALLOCAF 0891 671 672  
(0,23 € TTC la minute)
  - Internet [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)
  - Minitel 3615 CAF  
(de 0,035 à 0,129 € TTC la minute)



## TARIFS DE LOCATION SALLE POLYVALENTE

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2006 - CAUTION : 155 €

- **ASSOCIATIONS LOCALES/ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES ST GENIS/ST CYR**
  - Manifestation à but non lucratif : ..... 26 €  
cuisine : ..... 19 €
  - Manifestation à but lucratif : ..... 50 €  
cuisine : ..... 35 €
- NB : Salle sud : Gratuit
- **ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES**
  - Manifestation à but lucratif : *idem particuliers hors commune*
- **PERSONNE PRIVÉE**
  - **de la commune**
    - Grande salle/cuisine ..... 1<sup>er</sup> jour : ..... 140 €  
2<sup>e</sup> jour : ..... 75 €
    - Salle sud/cuisine : ..... 70 €
    - Cantine scolaire : ..... 70 €
  - **extérieure**
    - Grande salle/cuisine ..... 1<sup>er</sup> jour : ..... 260 €  
2<sup>e</sup> jour : ..... 110 €
    - Salle sud/cuisine : ..... 100 €
    - Cantine scolaire : ..... 100 €
- **AUTRES MANIFESTATIONS**
  - Réveillon (traiteur) : ..... 400 €
  - Vin d'honneur (demi-journée)
    - commune : ..... 50 €
    - extérieur : ..... 75 €
  - Utilisation régulière (cours divers  
gym - lutte, musique etc...) : ..... 2 € de l'heure
- **ASSOCIATION ORGANISANT UNE MANIFESTATION A BUT LUCRATIF OU NON LUCRATIF AUTRE QU'UNE RÉUNION ET PERSONNE PRIVÉE (Commune et extérieure)**  
Electricité : Consommation électrique facturée en supplément sur la base de 0,20 € le Kwa/h.
- **LOCATION SONO / CAUTION : 80 €**
  - Associations locales/Associations St Genis/St Cyr : ..... 20 €
  - Associations extérieures et personne privée : ..... 30 €
- **LOCATION PODIUM**
- DANS la salle polyvalente :**
  - Associations locales/Associations St Genis/St Cyr : ..... 20 €
  - Associations extérieures et personne privée : ..... 30 €
- HORS salle polyvalente :**
  - Associations et personne privée : ..... 46 €
- **LOCATION VAISSELLE**
  - Associations locales/Associations ST GENIS/ST CYR : ..... GRATUIT
  - Associations ext. et pers. privée : ..... 0,05 € l'unité

# Renseignements Pratiques

*renseignements pratiques*

## TARIFS DE LA BASE DE LOISIRS DE CORMORANCHE SUR SAÔNE

### ■ TARIF INDIVIDUEL

- Entrée adulte (+ 16 ans) : ..... 3,20 €
- Entrée enfant (- 16 ans) : ..... 1,70 €
- Entrée véhicule : ..... 3,50 €
- Entrée animal domestique : ..... 3,00 €
  
- Carte 10 entrées adulte : ..... 25,00 €
- Carte 10 entrées enfant : ..... 13,00 €

### ■ TARIF CE ET GROUPE

- CE adulte : ..... 2,70 €
- CE enfant : ..... 1,40 €

### ■ RESIDENTS DE LA C.C. DE PONT-DE-VEYLE

- Saison adulte (né avant 1989) : ..... 20,00 €
- Saison enfant (né en 1989 et après) : ..... gratuit
- Saison véhicule et pêcheur : ..... 37,00 €

## Etat Civil

*état civil*

### *ils sont nés*



Manon Julie Virginie GRAY le 1<sup>er</sup> février  
Paolo Carlos COELHO le 8 avril  
Louane MEIRELES le 18 août



### *ils se sont unis*

Jean-Noël AMIN dit BELOT et Eliane Chantal BATAILLARD le 13 août  
Jean-Aimé Philippe BETEND et Karine Edith CHARVET le 31 décembre

### *ils nous ont quittés*

Juliette Julie PEULET le 12 février  
Jules Auguste DUSSUD le 19 août



# Calendrier des Fêtes

*calendrier des fêtes*

## Janvier

- 8 : Vœux du Maire
- 28 : Concours de tarot du Comité des Fêtes et d'Animation
- 29 : Loto du Sou des Ecoles à St-Cyr

## Février

- 4 : Sortie foot du Comité des Fêtes et d'Animation
- 12 : Repas du Comité paroissial à St Cyr
- 18 : Repas de la Société de Chasse
- 25 : Assemblée Générale des Donneurs de Sang à Perrex
- 26 : Sortie de ski Comité des fêtes et d'Animation

## Mars

- 4 : Journée rivière propre société de pêche l'Hameçon
- 5 : Assemblée Générale Comité de Fleurissement
- 11 : Banquet des classes - amicale des Conscrits
- 12 : Matefaims de l'amicale des Conscrits
- 18 : Carnaval Comité des Fêtes et d'Animation
- 18/19 : Journées truites Société de pêche l'Hameçon
- 19 : Commémoration FNACA
- 27 : Don du Sang à St-Cyr

## Avril

- 1<sup>er</sup> : Buffet campagnard FNACA à St-Cyr
- 2 : Repas emporté Sou des Ecoles
- 22 : Concours de belote Club du 3<sup>e</sup> Age

## Mai

- 12 : Assemblée Générale Comité des Fêtes et d'Animation
- 13 : Marché aux fleurs Cantine scolaire
- 14 : Randonnée pédestre Donneurs de Sang

## Juin

- 13 : Représentation théâtrale Ecole publique
- 17/18 : Concours de pêche Société de pêche l'Hameçon à St-Cyr
- 26 : Don du sang à St-Cyr

## Juillet

- 15 : Fête de la pêche Société de pêche l'Hameçon à St Cyr
- 23 : Fête du Lac Base de Loisirs Cormoranche sur Saône

## Août

- 22 : Concours de pêche Société de pêche l'Hameçon à St-Cyr
- 26/27 : Fête patronale

## Septembre

- 25 : Don du sang à St-Cyr
- 30 : Soirée "Coup de Cœur" Donneurs de Sang à St-Cyr

## Octobre

- 1<sup>er</sup> : Salon des collectionneurs Association Cantonaide

## Novembre

- 18 : Repas Club du 3<sup>e</sup> Age
- 26 : Vente boudin Comité de fleurissement

## Décembre

- 11 : Don du sang à St-Cyr
- 16 : Colis de Noël des Anciens
- 22 : Arbre de Noël Sou des Ecoles à St-Cyr



Mairie

# Conscrits de St Genis sur Menthon 2005





**Installation du Conseil Intercommunal  
des Jeunes (C.I.J.)  
à St Genis sur Menthon**

